



BULLETIN D'INFORMATION

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal
Du lundi 25 janvier 2021

CNAS-Comité National d'Actions Sociales :

Suite à la demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle de deux agents, le Conseil décide de ne plus adhérer en 2021, au CNAS, pour les agents en disponibilité pour convenance personnelle.

Autorisations de démolir :

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les permis de démolir pour la Maison située 1 rue de la Charmille ainsi que pour le préau du cimetière qui sera remplacé par un banc en granit.

Dispositif Argent de poche :

Depuis plusieurs années, la Commune participe au dispositif « Argent de Poche » mis en place par la MDEE-Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine. Ce dispositif permet à des jeunes domiciliés sur la Commune, âgés de 16 à moins de 18 ans d'effectuer des missions au sein du secrétariat pendant les vacances scolaires, par demi-journée pour un maximum de 99 demi-journées. En contrepartie, une gratification forfaitaire de 15 € par demi-journée leur est versée. Le Conseil Municipal décide de reconduire ce dispositif pour l'année 2021.

Adhésions 2021 :

Le Conseil Municipal accepte de renouveler les adhésions aux organismes suivants :

- FREDON-Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles : Cette adhésion de 94.84 € permet de bénéficier d'une remise tarifaire sur les luttes collectives contre les ragondins et corbeaux. Elle permet également aux habitants de la Commune de bénéficier de tarifs préférentiels pour la destruction de nids de frelons asiatiques, des chenilles processionnaires, pour la régulation des taupes.

- Conservatoire de la Résistance et de la déportation des Deux-Sèvres : Cette adhésion de 30 € participe au devoir de mémoire en matérialisant, par la pose de stèles ou de plaques des sites de la Résistance (une stèle à Secondigny).

Reversement du Fonds d'amorçage :

Chaque année un fonds de soutien au développement des activités périscolaires est attribué aux collectivités dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. La commune n'ayant plus la compétence scolaire, le Conseil Municipal de reverser l'ensemble des sommes perçues au titre du fonds de soutien de l'année scolaire 2020-2021, à la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

Décisions financières :

Depuis plusieurs années, la commune remet en état son éclairage public. SEOLIS a remporté le marché en 2019. Il convient donc d'entamer la 6^{ème} tranche de travaux pour le remplacement de 22 lanternes en LED, Rue du Marché, Place de l'Hôtel de Ville, et Rue de l'Anjou pour un montant de 23 412.84 € TTC. La Commune peut bénéficier d'une aide du SIEDS à hauteur de 50 %.

Point sur les travaux et chantiers en cours :

- Petite ville de demain : Monsieur le Maire donne des informations concernant l'opération.

- Les travaux de la salle des Restos du Cœur, et de la Place Néraudeau sont en cours de réalisation.

- La plantation d'arbres sur le parking du Plan d'eau est réalisée.

- Les 1000 chantiers : Les travaux concernant le local Activ'Sénior, les Restos du cœur ainsi que le parking sont en cours.

Comité de rédaction :

Bulletin rédigé par, Mariama MACAUD, et Jany Péronnet.

Mise en page :

A. Brandeau

Imprimé par nos soins

Mairie :

1 pl. de l'Hôtel de Ville
BP 50003
79130 SECONDIGNY



05 49 63 70 15



secondigny@
mairie-secondigny.fr



Infos :

- Les salles restent fermées au public jusqu'à nouvel ordre.

- Par arrêté préfectoral du 19 janvier 2021, nous vous rappelons que le **port du Masque est obligatoire sur la voie publique et dans tous les espaces publics.**

- Prochain conseil municipal : Lundi 22 février à 20h30.

- **FDGDON** : L'adhésion de la Commune à cet organisme, permettra aux habitants de Secondigny, de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'enlèvement de nids de frelons, frelons asiatiques,...

- Les travaux du Local SDF et du bâtiment attribué à l'association Mêm'Pas Mal (ancienne piscine) ne sont pas commencés.

Point sur les commissions :

Commission Communication, Vie Locale : Les agendas ont été validés ce jour. La commission a décidé de faire un envoi postal à la population.

Commission Personnel communal : la prochaine commission est fixée au 3 février 2021

Commission Écoles, cantines : Une conseillère est allée au Conseil d'école et demande qu'un maximum d'informations soit donné à la commission. Elle informe du fait que la COVID est contenue à l'école, quelques isollements ont été décidés. L'école a demandé au rectorat ce qu'il en était du plan vigipirate. Mais pour l'instant aucun retour ne leur a été fait.

Questions diverses :

- Actuellement, il y a un seul compteur électrique regroupant la piscine et le camping. Celui-ci appartient à la Commune. Afin d'éviter de refacturer l'électricité au camping, il conviendra de mettre en place de 2 compteurs distincts. Travaux à réaliser : changement de la pompe pour un montant de 1 700 € et fuite sur le toit.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la venue de Madame la Ministre de l'insertion, Madame Klinkert, à l'EHPAD-Etablissement Hébergant des Personnes Agées Dépendantes de Secondigny et à la Maison Brillaud pour échanger avec les associations d'insertion.

Monsieur le Maire propose d'interdire la Rue de la Fontaine aux poids lourds. En effet, de plus en plus de camions l'empruntent, ce qui est dangereux au vu de la présence des écoles, et la voirie n'est pas adaptée.

Coronavirus :

**POUR SE PROTÉGER ET
PROTÉGER LES AUTRES**



Se laver très régulièrement les



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Saluer sans se serrer la main, éviter les embras-



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.

Maison de Santé :

Le projet de Maison de Santé nécessite un complément d'étude topographique. L'architecte a rencontré les professionnels pour connaître plus précisément leurs attentes et l'esquisse est en cours de conception.

🌀 Vœux 2021 🌀

Pour cette première année à la Mairie, un début de mandat dans des conditions très particulières, l'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire difficile à vivre, avec un virus à l'échelle mondiale qui impacte nos activités, et qui a bouleversé notre vie de tous les jours, année éprouvante.

Je suis très heureux de vous présenter mes vœux pour l'année 2021, pour vous et pour ceux qui vous sont chers, et une bonne santé pour cette nouvelle année.

Que cette année 2021 soit à la hauteur de vos espérances.

Le personnel communal a réalisé un travail remarquable au sein de la Commune, durant cette période, et je tiens particulièrement à les féliciter et à les remercier très sincèrement.

Au cours de ce mandat, nous nous efforcerons de construire un avenir à notre commune, pour la rendre dynamique et attractive pour les générations futures, en continuant à développer Secondigny.

Espérons que 2021, nous offre des perspectives pour mener à bien nos projets.

Avec l'équipe municipale, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021, ainsi qu'à vos familles.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Jany Péronnet
Maire de Secondigny

Commune de Secondigny

Mairie - 1 place de l'Hôtel de Ville BP 50003 - 79130 SECONDIGNY

☎ : 05 49 63 70 15 - ✉ : secondigny@mairie-secondigny.fr